

Financement des transports des usagers

OVPAC

Nathalie Leroux, mars 2022

# Aide Sociale

Toute personne recevant l’aide de dernier recours peut recevoir gratuitement APRÈS avoir fait sa demande à l’aide social et avoir obtenu sa lettre d’admissibilité.

Les rendez-vous doivent donc débuter seulement après pour bénéficier de l’aide financière du gouvernement.

Ensuite, à chaque rendez-vous OVPAC vous remettra un formulaire à faire signer par votre médecin traitant pour attester de votre présence afin de nous permettre de réclamer directement les frais de transports à l’aide sociale.

# Société Canadienne du Cancer

Pour être admissible, vous devez avoir au moins 10 rendez-vous et/ou traitements présentement ou planifié dans un avenir rapproché.

Vous devez résider à au moins 200 km de votre lieu de traitement.

Avant de soumettre votre demande à la Société Canadienne du Cancer vous devez OBLIGATOIREMENT téléphoner au 1-888-939-3333 pour savoir si vous pouvez bénéficier d’une aide gouvernementale à la place.

Vous éligible seulement si vous faite parti d’une des situations financières suivante :

* 1 personne seule dont le revenu annuel brut est inférieur à 25 920$
* 2 personnes dont le revenu annuel brut combiné est inférieur à 32 270$
* 3 personnes dont le revenu annuel brut combiné est inférieur à 39 672$
* 4 personnes dont le revenu annuel brut combiné est inférieur à 48 166$
* 5 personnes dont le revenu annuel brut combiné est inférieur à 54 630$
* 6 personnes dont le revenu annuel brut combiné est inférieur à 61 612$
* 7 personnes dont le revenu annuel brut combiné est inférieur à 68 598$

# Aide gouvernementale

Retour d’impôt

Grille seuil de faible revenus Québec :

1 personne seule de 50 ans et plus ou encore 1 adulte et un enfant 18 364$

Couple avec ou sans enfant, famille monoparentale avec enfants, 27 971$

# Fondation cancer du sein

1 000 $ / demande pour les personnes ayant reçu un diagnostic de cancer du sein métastatique (stade 4)

750 $ / demande pour les personnes en arrêt de travail en raison du cancer du sein (stade 0-3), et âgées de moins de 65 ans.

250 $ / demande pour tous les autres types de dépenses.

# Fonds d’aide Centre du Partage Valleyfield

Toute personnes ne répondant pas aux critères des autres aide financière et si vous faite parti d’une des situations financières suivantes :

* 1 personne seule dont le revenu annuel brut est entre 25 920$ et 32 269$
* 2 personnes dont le revenu annuel brut combiné est entre 32 270$ et 39 671$
* 3 personnes et plus dont le revenu annuel brut combiné est entre 39 672$ et 48 166$

\*\*\* Le fonds a un montant annuel limité. Votre dossier n’est pas garanti.